

SP :
Publication :

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MARS 2016

L'an deux mil seize, le vingt cinq mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix huit mars, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : R. THOMAZO – C. EVANO – M.F. JULE – M.A. LE GAL – J.C. MICHARD – H. DUJON - Y. GARIN – Nicolas GUILLEMOT – A. LE GUYADER GRANVALET – G. LE MESTREALLAN – J.Y. LE STUNFF – J.LOTHORE - S. MALVOISIN – V. NIGNOL - A.C. ORDRONNEAU – G. PERICO – P. ROBERT

Absents excusés : Nicole GUILLEMOT – E. ROMIEUX

–
Procurations : Nicole GUILLEMOT ayant donné procuration à J.C. MICHARD
E. ROMIEUX ayant donné procuration à A. LE GUYADER GRANVALET

Madame Anne GRANVALET a été désigné secrétaire de séance

2016-008 : Taux d'imposition 2016

Après avoir entendu la présentation des bases d'imposition 2016
Après avoir pris connaissance de la proposition de la commission des finances
Après en avoir délibéré
Le Conseil Municipal décide de voter le *maintien des taux* pour l'année 2016

| <i>Nature de l'imposition</i> | <i>Bases en €</i> | <i>Taux</i> | <i>Produit en €</i> |
|-------------------------------|-------------------|-------------|---------------------|
| Taxe d'habitation | 2 558 000 | 14.36 | 367 329 |
| Foncier bâti | 1 942 000 | 17.38 | 337 520 |
| Foncier non bâti | 206 200 | 44.94 | 92 666 |

| VOTE | | | |
|--------------|-----------|----------------|------------|
| Votants : 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

2016-009 : Budget primitif 2016

Madame JULE, adjointe aux finances, présente au Conseil le projet de Budget primitif pour l'année 2016 tel qu'étudié par la commission des finances.

Après en avoir pris connaissance

Après délibération

Le Conseil Municipal adopte le Budget proposé et qui s'équilibre de la façon suivante :

Budget général :

Section de fonctionnement : 1 738 828,53 €

Section d'investissement : 1 724 463,17 €

Budget annexe : Lotissement de Pont Castel :

Section de fonctionnement : 200 000.00 €

Section d'investissement : 383 625,57 €

| VOTE | | | |
|--------------|-----------|----------------|------------|
| Votants : 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

2016-010 : Subventions aux associations

Madame JULE, adjointe aux finances, présente au Conseil Municipal la proposition d'attribution de subventions aux associations telle qu'étudiée en commission des finances. Après avoir pris connaissance des éléments, après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter les subventions suivantes :

| <u>Associations communales</u> | |
|--|--------|
| Club Fémina Bubry | 145 € |
| Bagad Sant Ewan Bubry | 1618 € |
| Les Randonneurs du Brandifroust | 145 € |
| Les Tréteaux de Bubry | 180 € |
| ASB Bubry | 1618 € |
| Clubs de gymnastique Bubry (« Sport et fitness », « Gym pour tous ») | 362 € |
| Sports et Loisirs – Comité des Fêtes de Bubry | 1442 € |
| Sports et Loisirs – Comité des Fêtes de Bubry (feu d'artifice) | 2000 € |
| Fêtes et Sports de Saint-Yves Bubry | 764 € |
| Société de chasse Bubry | 415 € |
| Comité de Jumelage Bubry | 180 € |
| Judo Club Bubry | 180 € |
| Tous les comités de Chapelle Bubry | 91 € |
| Amicale des Sapeurs Pompiers Bubry | 473 € |
| Club des Amis et retraités Bubry | 145 € |
| Cyclo Club Bubry | 180 € |
| Bubry Art | 145 € |
| Club canin | 145 € |
| FNATH Bubry | 91 € |
| UFAC Bubry | 74 € |
| ACPG CATM Bubry | 180 € |
| ANACR Bubry | 74 € |
| Team Euro Side | 108 € |
| Les Yaouangs | 180 € |

| | |
|---|-------|
| Poar ar Leur | 180 € |
| Bubry yoga | 145 € |
| <u>Associations du secteur :</u> | |
| GVA Canton de Plouay | 180 € |
| Radio Bro Gwened Pontivy | 108 € |
| Cinéma le Celtic Baud | 37 € |
| Ciné Roch Guémené/Scorff | 37 € |
| <u>Autres associations :</u> | |
| Prévention routière Vannes | 55 € |
| AFM Myopathie | 45 € |
| ADAPEI Les Papillons blancs Vannes | 45 € |
| Espoir amitié Lorient | 45 € |
| Banque Alimentaire Secteur de Lorient | 37 € |
| Laryngectomisés et mutilés de la voie Lorient | 37 € |
| La ligue contre le cancer Vannes | 45 € |
| SOS Amitié (secteur de Lorient) Rennes | 37 € |
| Vie libre Lorient | 37 € |
| Union des Sapeurs Pompiers du Morbihan | 55 € |
| Paralysés de France Vannes | 45 € |
| Resto du cœur 56 Vannes | 37 € |
| Secours Catholique Vannes | 37 € |
| Faire face ensemble Vannes | 37 € |
| Secours Populaire Français Lorient | 37 € |
| APAJH 56 | 37 € |
| NAFSEP (Asso. Française des sclérosés en plaques) | 45 € |
| Sauvegarde 56 | 37 € |
| Eaux et rivières Guingamp | 37 € |
| Solidarité paysanne | 155 € |
| Arc en ciel | 106 € |
| Chiens guides d'aveugles | 37 € |
| Croix rouge | 37 € |
| Rêves de clown | 37 € |

| VOTE | | | |
|--------------|-----------|----------------|------------|
| Votants : 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

2016-11 : Aménagement de Saint Yves – Demande de subvention (Fonds de soutien)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement du projet d'aménagement du cœur de bourg de Saint Yves programmé pour 2016 et qui s'élèverait avec le parking à un montant de l'ordre de 594 042,50 € HT. Il informe par ailleurs le Conseil que ce projet pourrait bénéficier d'une subvention de l'État au titre du fonds de soutien à l'investissement des Communes. Le plan de financement s'établirait donc comme suit :

| Opération | Montant H.T |
|-------------------------------------|--------------|
| Coût prévisionnel | 594 042,50 € |
| État (DETR) | 26 800,00 € |
| Département (PSD) | 148 510,50 € |
| Fonds de soutien à l'investissement | 240 519,25 € |
| Autofinancement | 178 212,75 € |

Après avoir pris connaissance du dossier et après avoir délibéré, le conseil municipal :

- adopte le projet présenté
- sollicite une subvention la plus élevée possible auprès de l'État au titre de ce fonds
- adopte le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires au dossier et à signer toutes les pièces nécessaires.

| VOTE | | | |
|--------------|-----------|----------------|------------|
| Votants : 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

2016-12 : Soutien au monde agricole

Comme de nombreux territoires bretons, la Commune de BUBRY est profondément marquée par la ruralité et les activités agricoles qui occupent une grande partie de notre espace. Au delà de la dimension identitaire, les quelques soixante dix exploitations agricoles de Bubry ainsi que les emplois directs et indirects qui en découlent, font de l'agriculture une activité économique essentielle pour notre territoire. Notre agriculture doit donc être préservée, particulièrement dans des régions comme la nôtre où le nombre d'exploitations est encore important.

Notre agriculture doit donc être préservée, nécessitant de trouver des réponses rapides, pérennes et efficaces à cette crise structurelle.

Face à cette crise particulièrement marquée dans les filières de l'élevage, les élus de notre collectivité souhaitent rappeler leur attachement sincère à cette profession, témoigner de leur compréhension des enjeux et de la profonde inquiétude face aux difficultés que traversent les producteurs.

Les raisons de cette crise sont nombreuses :

- dérégulation des marchés européens,
- filières confrontées au dumping social, considérant que certains pays de l'Union européenne ont une législation et une réglementation du travail moins contraignante qu'en France,
- faible valeur ajoutée,
- complexité administrative française,
- incohérence autorisant l'entrée en France de produits non-soumis aux contraintes des normes imposées

aux producteurs nationaux.

La politique agricole est une compétence de l'Union européenne, et c'est bien à ce niveau que devront être trouvées les outils de régulation et d'harmonisation à la hauteur de la gravité de la crise. Il est avant tout nécessaire de trouver une réponse à la hauteur de la gravité de la crise afin d'annihiler les distorsions de concurrence existant aujourd'hui entre les pays membres, mais aussi du fait de pays tiers à l'Union.

Nous souhaitons notamment que l'État français intervienne fortement auprès de la Commission européenne sur la question de la traçabilité de la production, mentions d'origine, et ce pour garantir l'équité entre les producteurs et la transparence pour les consommateurs.

Pour que l'agriculture puisse sortir durablement de cette crise et continuer de faire vivre nos territoires, nous en appelons donc à l'esprit de responsabilité de tous ; Union européenne, État français, producteurs, abatteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités et consommateurs.

Pour notre part, nous nous engageons à mobiliser tous les leviers dont nous disposons, pour accompagner une agriculture répondant aux trois piliers du développement durable : social, environnement et économie ; une agriculture multiple et diversifiée qui entretient nos espaces et nourrit les hommes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, **ADOpte** le vœu tel que présenté par M. le Maire.

| VOTE | | | |
|--------------|-----------|----------------|------------|
| Votants : 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |